

LES CISEAUX DU CENSEUR :
UN DÉCOUPAGE ORTHODOXE DE L'HISTOIRE DES JUIFS
DE BASNAGE DE BEAUVAIL

« Personne en effet n'a jamais pu avoir profit à changer le sens d'un mot, tandis qu'il y a souvent profit à changer le sens d'un texte. »

Spinoza, *Traité théologico-politique*,
Paris, Garnier-Flammarion, 1965, chap. 7, p. 146.

« Et après tout il est difficile qu'un ouvrage, aussi fort qu'il soit par rapport à ceux qui le lisent tout entier et tout de suite, paraisse avoir de la force dans les fragments qu'un adversaire en allègue et qu'il répand en divers endroits de sa réponse. »

Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, art.
« Chryssippe », note G.

Malgré toutes les interdictions d'impression et de diffusion, des œuvres scandaleuses, publiées par des libraires hollandais, ont circulé en France aux XVII^e et XVIII^e siècles. La suppression des livres s'est révélée insuffisante : dans bien des cas, le fait qu'un texte soit lacéré et brûlé par la main du bourreau lui a constitué une extraordinaire publicité et a alimenté un marché noir de la littérature hérétique. On a parfois eu recours à la publication des œuvres incriminées en les accompagnant d'une réfutation. Dans l'article « Chryssippe », Bayle commente perfidement ce procédé en montrant que, loin de faire preuve de tolérance à l'égard des hérétiques, les théologiens découpent avec mauvaise foi leurs thèses. En séparant les passages de leur contexte, en supprimant les arguments les plus percutants, en démembrant certaines phrases, les réfuteurs détruisent aisément des théories qui leur posaient des problèmes insolubles et présentent à bon compte les hérétiques comme des êtres pervers et incohérents. Une autre technique, encore plus subtile, consiste à publier une nouvelle version du texte incriminé, en prétendant ne pas censurer l'œuvre mais seulement la perfectionner : c'est ce procédé qu'a utilisé Dupin en rééditant l'*Histoire des Juifs* de Jacques Basnage de

Beauval¹. La stratégie est ici particulièrement raffinée : Dupin se donne l'air d'un personnage tolérant en publiant un texte édulcoré et il arrive à présenter comme des améliorations les mutilations qu'il a fait subir à l'œuvre de Basnage.

En écrivant une histoire des juifs, Basnage s'inscrivait dans une ligne philosophique qui, de Montaigne à Bayle, a pratiqué la tolérance en essayant de comprendre le sens des coutumes étrangères, mettant en évidence la fonction rituelle de l'anthropophagie ou la cohérence du manichéisme. Alors que les juifs ont servi pendant des siècles de boucs émissaires, alimentant par des contes invraisemblables et horribles les fantasmes d'une population, Basnage écrit leur histoire. Il pratique une méthode de démystification et d'explication pour dénoncer l'inanité des accusations de meurtres rituels de bébés, de profanations d'hosties, d'hypocrisie et d'avarice ; il analyse au lieu d'injurier. C'est un travail périlleux, que Basnage relate avoir entrepris avec crainte et défiance², en raison du mépris et de la haine généralement éprouvés pour les juifs. De plus, en étudiant le peuple juif de Jésus-Christ à l'époque contemporaine, Basnage s'intéresse exclusivement aux événements de son histoire qui alimentent la haine des chrétiens : il travaille sur le peuple maudit qui n'a pas su reconnaître le Christ et non sur le peuple élu par Dieu. Cette histoire est, enfin, à l'image du *Dictionnaire* de Bayle, à la fois historique et critique. Basnage pratique une érudition subversive et exploite toute occasion de circuler des rites juifs aux coutumes chrétiennes, de la cabale aux Pères de l'Église, des pharisiens aux dévots.

Dans cette perspective, la position de Dupin est extrêmement ambiguë. En reprenant le texte de Basnage, en acceptant d'analyser les coutumes des juifs au lieu de les ensevelir dans un silence méprisant, il semble se situer dans le camp des tolérants, des esprits ouverts, capables de s'intéresser à ceux qui ont été persécutés. Il peut ainsi présenter de façon positive les différentes modifications qu'il a apportées au texte : corrections érudites des erreurs commises par Basnage, transformations du plan pour le mettre dans « un meilleur ordre », suppressions des « endroits injurieux à l'Église »³. C'est Dupin qui semble ici emporter la

1. Jacques Basnage de Beauval (1653-1722) appartient à une grande famille protestante. Après avoir fait des études de théologie à Genève, il fut ministre à Rouen, mais dut se retirer en Hollande en 1685. Fixé à Rotterdam, il écrivit plusieurs œuvres traitant de problèmes théologiques dans une perspective historique. Ami de Bayle, il s'opposa à plusieurs reprises à Jurieu.

Louis Ellies Dupin — on trouve également au XVIII^e siècle les orthographes du Pin ou Du Pin — (1657-1719), docteur de Sorbonne, consacra sa vie à écrire une *Bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques*, œuvre qui déplut vivement à Bossuet. Il chercha constamment à réunir le monde chrétien, voulant rallier au catholicisme aussi bien la communion anglicane que l'Église grecque.

2. Préface de l'édition de 1716.

3. Préface de l'édition de 1710.

palme de la tolérance : il a eu l'honnêteté de supprimer tous les passages anti-ecclésiastiques que ses préjugés protestants avaient fait écrire à Basnage. Cela explique que l'*Histoire des Juifs* ait pu être attribuée à Dupin — dans la *Biographie générale* de Hoeffler, ce texte figure parmi les œuvres de Dupin sans la moindre précision — ; à Paris, le bruit a couru que l'*Histoire des Juifs* avait été originellement écrite par Dupin, puis contaminée par un hérétique qui y avait fourré des choses conformes à sa religion⁴. Basnage apparaît alors comme un être intolérant, falsifiant dans des éditions pirates l'honnête érudition de Dupin pour en faire un discours subversif ! Une telle calomnie est extrêmement efficace : si on la croit, elle alimente les préjugés sur la perfidie des protestants ; si on en reconnaît la fausseté, elle prouve néanmoins qu'il existe des digressions dans l'*Histoire des Juifs*, que l'on peut supprimer sans scrupules puisqu'elles n'apportent rien au mouvement démonstratif de l'œuvre et qu'elles sont nuisibles à la religion.

Or, sous prétexte d'améliorer l'œuvre de Basnage, Dupin en supprime tout l'aspect ironique et lui ôte ses enjeux politiques. L'opération est habile : on ne pouvait mieux dissuader les esprits forts de lire Basnage qu'en faisant circuler une version ennuyeuse, strictement technique et érudite de son texte.

Dans ces conditions, la comparaison des différentes éditions peut se révéler fort instructive, si ce n'est fort édifiante... Basnage a publié son texte en 1706 à Rotterdam ; Dupin donne sa version revue et corrigée à Paris en 1710 ; Basnage réédite son œuvre, en complétant certains points et en signalant une grande partie des censures de Dupin, à La Haye en 1716⁵. Nous avons circulé entre les versions de Basnage et celle de Dupin avec une méthode inspirée par Bayle : ce sont les erreurs, les hérésies, les abominations, bref tout ce qu'il ne fallait surtout pas lire dans l'*Histoire des Juifs* qui nous ont intéressée. En ramassant des⁶ morceaux du texte tombés sous les ciseaux de Dupin, on met en évidence un décalage entre la stratégie de Basnage et celle de son censeur. Il s'agit donc de voir à quels enjeux répond l'œuvre de Basnage et quel intérêt Dupin trouve à en publier une version édulcorée : pourquoi à la fois publier et mutiler l'*Histoire des Juifs* ? A quoi correspondent les censures ponctuelles et pourquoi modifier le plan général du texte ? Une telle recherche devrait nous

4. Préface de l'édition de 1716.

5. Nous donnerons toutes les références de l'*Histoire des Juifs* entre parenthèses dans le cours du texte, en signalant simplement l'année, le tome et la page. L'édition de 1706 est en 6 volumes, celle de 1710 en 7 volumes, celle de 1716 en 15 volumes. Mais le nombre de pages et la taille des caractères variant d'une édition à l'autre, les textes sont de longueur proche.

6. Notre travail ne prétend pas être exhaustif : chacune des trois éditions fait plus de trois mille pages, et Dupin modifie souvent un mot ou une phrase.

éclairer sur les difficultés posées par la notion de tolérance au début du XVIII^e siècle.

I. — DIGRESSIONS

« On ajoute que Robert Howard ayant su qu'on l'accusait d'avoir fouetté dans un certain livre le Clergé d'Angleterre sur le dos des prêtres païens et sur celui des prêtres papistes, répondit malignement et subtilement, qu'avait-il à faire là, pourquoi se trouvait-il là ? »

Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, art. « Periers », note B.

Dupin présente les modifications qu'il apporte au texte comme érudites et impartiales, elles luttent contre les erreurs et les préjugés. La ligne de partage entre érudition et idéologie est bien difficile à tracer : dans l'édition de 1716, Basnage revient à plusieurs reprises sur des corrections de Dupin en montrant que le choix des sources renvoie à des conflits d'opinions ; sous prétexte d'autres références, l'édition de Paris cherche à critiquer les conclusions de Basnage. Mais surtout la suppression ou la réécriture de certains passages présuppose qu'il s'agit de digressions qu'on peut ôter sans modifier le sens fondamental du texte. Or il nous semble que *l'Histoire des Juifs* est écrite comme un roman à tiroirs : la version de Paris fait penser aux éditions d'*Aline et Valcour* où l'on a supprimé l'histoire de Sainville et Léonore ; ôter les digressions revient à défaire les enjeux du texte.

1. *Le judaïsme comme miroir du christianisme*

a) *Les accusations contre les juifs*

Le premier travail de Basnage consiste à dénoncer le caractère fantasmagorique des accusations portées contre les juifs. Ces rumeurs absurdes s'expliquent par leur fonction : utiliser les juifs comme boucs émissaires permet aux chrétiens de les persécuter tranquillement ; les crimes imaginaires servent à justifier une politique de répression. Une telle analyse se fonde sur une étude des passions humaines : les juifs n'ont aucun intérêt à pratiquer des meurtres d'enfants alors que les chrétiens ont de solides motifs pour alimenter la haine contre les juifs :

« J'ai de la peine à croire qu'on se porte à des actions violentes lorsqu'aucun intérêt n'y pousse les hommes, et lorsque la prudence et l'humanité s'y

opposent. Je crains que ces crucifixions de jeunes Chrétiens n'aient été souvent autant de prétextes dont on s'est servi pour animer contre eux les peuples et les Rois » (1706, t. 6, p. 1681-1682 ; 1710, censuré ; 1716, t. 13, p. 375).

Et Basnage souligne que ces accusations suspectes sont toujours suivies d'un acte de cruauté injustifiée de la part des chrétiens. Si Dupin accepte parfois de dénoncer le caractère imaginaire de certains portraits de juifs, il n'en fournit pas la moindre explication. Son texte reste au niveau d'une causalité déficiente — l'imagination comme puissance trompeuse — ; il s'agit d'erreurs et de préjugés, non de mensonges et de falsifications. Sa censure n'a donc rien d'innocent : en gommant toute justification historique et politique, elle maintient une distance infranchissable entre les juifs et les chrétiens.

C'est pourquoi Dupin a systématiquement supprimé tous les passages où Basnage utilise le judaïsme comme miroir du christianisme. Lorsque Basnage doit reconnaître l'authenticité d'une coutume ou d'une tradition absurde, il en relativise le ridicule en la comparant à des rites chrétiens ou à des superstitions catholiques. C'est une technique constamment pratiquée par Bayle — *quid ridet? de te fabula narratur* — qui prend le lecteur au piège de son propre ethnocentrisme : en critiquant les juifs il vient implicitement de se critiquer lui-même. En gommant toutes les comparaisons faites avec le christianisme, Dupin confère aux juifs le monopole de l'absurdité religieuse et évite ainsi de poser le problème de la dégénérescence possible de toute religion en superstition⁷.

Au contraire, grâce à sa méthode de rapprochements, Basnage circule d'une religion à l'autre pour dénoncer des absurdités semblables. Après avoir cité une théorie du voyage des âmes, énoncée par des docteurs juifs, il ajoute :

« Quoique cette Théologie paraisse extraordinaire, on ne laisse pas d'en trouver une assez conforme chez les Chrétiens ; car on a vu un grand nombre de Pères qui soutenaient que les âmes n'entraient point dans le ciel immédiatement après la mort ; et cette opinion était si commune que celui qui a fabriqué la lettre de Pie à Juste de Vienne, a cru qu'il devait l'attribuer à ce Pontife, afin de s'accommoder au goût du siècle, dans lequel il feignait d'écrire » (1706, t. 3, p. 456-457 ; 1710, censuré ; 1716, t. 8, p. 307-308).

7. Ainsi, Dupin ne censure pas Basnage lorsque sa critique n'établit pas de rapprochement explicite avec le christianisme. Voici par exemple un texte sur les signes équivoques dans la religion des Égyptiens qui figure dans l'édition de Paris, alors qu'il pourrait sembler subversif : « ... les Prêtres, profitant de l'obscurité des signes et de l'ignorance des peuples, faisaient valoir leur science et leurs imaginations, d'où il arrivait nécessairement deux choses : l'une que la Religion changeait souvent ; l'autre que les Cabbalistes étaient fort estimés, parce qu'ils étaient nécessaires » (1706, t. 2, p. 926 ; 1710, t. 6, p. 471 ; 1716, t. 6, p. 498).

De même, après avoir critiqué plusieurs superstitions juives, il commente :

« Tel Chrétien, qui rit de ces excès superstitieux, ne fait peut-être pas réflexion qu'il y tombe lui-même. Avec quelle rigueur observe-t-on les Fêtes des Saints ? Celui qui viole leur fête, se trouve puni miraculeusement. L'ancien peuple ne lapida qu'un seul homme qui avait violé le Sabbat ; mais les Saints ont puni mille et mille personnes pour avoir violé leur Fête. Une femme a trouvé des gouttes de sang sur une chemise qu'elle voulait coudre un jour de Fête ; la faucille est demeurée à la main de l'ouvrier qui voulait dans un pareil jour scier quelques épis de blé ; Saint Ouën fit uriner si terriblement un Archevêque de Rouen, qui venait troubler sa Fête, qu'il fallut l'emporter après s'être sali. Le peuple croit ces miracles fabuleux qu'on lui produit comme des vérités incontestables ; et pendant qu'il viole impunément le jour consacré à Dieu, il demeure dans une oisiveté superstitieuse pendant les Fêtes du Saint qu'il honore particulièrement » (1706, t. 4, p. 709 ; 1710, censuré ; 1716, t. 9, p. 319-320).

L'idolâtrie n'est donc pas l'apanage du judaïsme ; et si les juifs ont tort de ne pas reconnaître le Christ, que dire des chrétiens qui confondent Dieu et les saints ? Or, cette transformation de la religion en superstition ne renvoie pas seulement à un rôle de l'imaginaire chez l'homme ; elle s'ancre sur des considérations politiques et économiques, en répondant à des intérêts temporels. Basnage dénonce le pouvoir des papes et l'aspect politique des conciles, ironise sur le caractère lucratif des évêchés, démantèle les réseaux de trafics sur les reliques ou les miracles⁸.

b) Tradition et exégèse

L'exploitation temporelle de la superstition remet en cause la hiérarchie ecclésiastique ; la corruption de la vraie religion conduit à porter un regard critique sur la tradition. L'Église catholique présente la tradition comme la véritable interprétation de la Bible, qui doit servir de guide à l'homme en l'empêchant d'errer avec sa faible raison ; Basnage voit dans la tradition une corruption de la révélation qui a substitué les imaginations des hommes à la parole de Dieu. Tel est l'objet de la critique des traditionnaires, dont l'enjeu pour un catholique est tellement clair, que Dupin l'a censurée malgré son absence de référence explicite au christianisme :

8. Cf., par ex., 1706, t. 5, p. 1415 ; 1710, censuré ; 1716, t. 12, p. 395. D'autres textes du même type se trouvent dans le t. 6 de l'éd. de 1706 ou dans le t. 13 de celle de 1716.

« On s'imaginait aussi que le Messie autoriserait toutes les Traditions que les Docteurs avaient approuvées, puisqu'on les croyait sorties de la bouche de Moïse, et qu'on leur donnait une autorité égale à la Loi. On croit que ce n'est pas un grand mal que de coudre ses dévotions volontaires à la Révélation. Chaque pensée dont on grossit la Religion paraît innocente. On se persuade qu'elle sert à la Gloire de Dieu, mortifie la chair, et conduit plus directement au salut. On se laisse tromper par des apparences éblouissantes. Cependant ces pensées humaines et ces dévotions volontaires se multiplient à l'infini. Lorsque la digue de l'autorité divine est rompue, le torrent s'enfle et inonde. On fait un assemblage monstrueux d'imaginations nouvelles, sous lesquelles la Religion demeure ensevelie. Le grand mal est qu'on préfère ces imaginations éblouissantes à la Loi de Dieu qui paraît sèche. On en devient jaloux ; on ne peut souffrir qu'on les combatte ; l'orgueil se soulève et on s'arme pour leur défense. C'est pourquoi Jésus-Christ n'eut point de plus cruels ennemis que les Traditionnaires » (1706, t. 3, p. 397-398 ; 1710, censuré ; 1716, t. 8, p. 210-211).

Cette critique des traditionnaires, qui dénonce le pharisaïsme, peut également être appliquée aux Pères de l'Église. Les fondateurs de la tradition catholique ont commis des erreurs qu'il faudrait analyser avant de considérer leurs œuvres comme une nouvelle révélation. Contre toutes les décisions du concile de Trente — décrétant non seulement que les commentaires des Pères de l'Église faisaient autorité, mais qu'on ne pouvait rien ajouter à leurs œuvres — Basnage utilise une méthode critique. Pour cela, il commence par rétablir une hiérarchie ontologique qui distingue clairement Dieu et les hommes. Il n'y a pas d'infailibilité humaine sur un plan intellectuel ou sur un plan moral : à la critique des erreurs des Pères répond l'analyse des péchés des saints. Si l'amour de la vérité guidait les hagiographes, ils ne dissimuleraient pas les défauts de leurs champions ; leur zèle, bien loin de servir la cause de Dieu, cautionne l'idolâtrie⁹. Les juifs peuvent ici nous fournir des modèles ; les critiques de Maïmonide sur les faux messies seraient applicables aux saints usurpés :

« Il est vrai que si l'on examinait à la rigueur la plupart des hommes que les Chrétiens admiraient dans le XII^e siècle, et qu'ils ont vénérés depuis comme des Saints, on pourrait leur appliquer ce que Maïmonide dit d'un faux Mes-

9. Basnage répond dans l'édition de 1716 aux critiques qu'on lui a adressées sur ce point : « J'avoue qu'il faudrait me faire violence pour m'empêcher de dire la vérité. Je pèche doublement si je condamne mal à propos les saints, dont je vénère le savoir et le mérite : mais je ne les crois infailibles ni dans le fait ni dans le droit. Ils ont pu être enfants de Dieu et pécher. Vouloir justifier tous leurs sentiments et leurs actions, c'est en faire des Dieux, à même temps qu'on avoue qu'ils ont été des hommes sujets aux mêmes infirmités que nous, sans en excepter les péchés » (1716, Préface).

sie, que s'ils avaient de la bonne foi, ils manquaient de jugement ; et que s'ils craignaient Dieu ils n'avaient point de sagesse » (1706, t. 6, p. 1633 ; 1710, censuré ; 1716, t. 13, p. 299).

Il serait également utile d'examiner de plus près la vertu des héros bibliques. A l'occasion d'une analyse des rites du sanhédrin¹⁰, Basnage énonce incidemment tous les crimes commis par David : sa piété ne l'a pas empêché d'être coupable d'adultère, de perfidie et de meurtre. Et il ajoute qu'aux yeux de la loi juive, Salomon était encore plus coupable que son père, substituant à l'image d'Épinal du roi sage, juste et impartial, le portrait d'un roi riche et luxurieux, qui accumulait les trésors et possédait sept cents femmes... (1706, t. 1, p. 138-139 ; 1710, censuré ; 1716, t. 2, p. 407-408). Par le même type d'argument, on peut remettre en cause l'infailibilité intellectuelle des Pères de l'Église : l'érudition de saint Jérôme est souvent en défaut ; saint Augustin fait des commentaires bien fantaisistes de l'Écriture. Saint Jérôme est considéré comme le plus érudit des Pères : on l'admire comme un prodige ; on vante sa connaissance de l'hébreu et la pertinence de sa traduction latine de la Bible :

« Les Modernes ont enchéri sur les Anciens ; et parce que ce Père entendait la Langue Sainte, on adopte ses remarques comme celles d'un Critique presque infailible. Cependant, ce n'est pas assez que de savoir l'hébreu pour interpréter l'Écriture Sainte : autrement les Thalmudistes et les Juifs seraient les meilleurs de tous les Interprètes. Le jugement souverainement nécessaire aux Traducteurs manquait à Saint Jérôme ; et il travaillait avec trop de précipitation pour peser les difficultés. Un homme qui dans un jour traduit un Livre Sacré d'une langue qu'il n'entend pas, et sur le rapport d'un autre, ne peut être exact ni judicieux » (1706, t. 5, p. 1273 ; 1710, censuré ; 1716, t. 12, p. 189).

Or, si la science de saint Jérôme est insuffisante, les fondements mêmes du catholicisme doivent être remis en cause. Si, au XVIII^e siècle, la religion repose sur une Bible mal traduite, pleine d'erreurs grossières et de contresens, la valeur de la révélation se trouve sérieusement atteinte. Il est alors clair que le détour par l'hébreu demeure indispensable, qu'une histoire critique de la Bible est un travail nécessaire, que le monopole de l'interprétation de l'Écriture détenu par le clergé catholique masque au mieux son ignorance, au pire sa manipulation politique du texte. Aux contresens de saint Jérôme s'ajoutent les commentaires fantaisistes de saint Augustin : les catholiques pourraient y appliquer toutes les critiques

10. Basnage dénonce une rumeur absurde, racontant que le sanhédrin avait le pouvoir de châtier les rois. Pour illustrer sa thèse, il montre que ni David, ni Salomon n'ont été punis, malgré l'ampleur de leurs péchés...

qu'ils font de la cabale¹¹. On comprend alors que les chrétiens puissent utiliser les conjectures les plus folles des talmudistes.

Basnage place ainsi ses lecteurs devant une contradiction : ils ne peuvent pas *à la fois* critiquer les méthodes d'exégèse juives et approuver celles des Pères de l'Église. Dupin ne pouvait accepter une telle alternative qui montre implicitement que la seule attitude cohérente est celle des protestants : leur religion, bien loin d'être révolutionnaire (« prétendue réformée »), effectue un retour aux véritables sources de la révélation ; les catholiques, loin d'avoir une religion universelle, ont développé des particularismes fantaisistes. Les extravagances des Pères n'ont rien à envier à celles des cabalistes :

« Les Pères de l'Église Chrétienne n'ont point rougi de copier une partie de ces histoires fabuleuses. Ils ont substitué dans le Texte de Moïse les *Anges* aux Fils de Dieu, comme Philon avait fait ; ils ont soutenu que les Démons étaient devenus amoureux des filles des hommes, et que les Géants en étaient nés ; ils ont dit aussi bien que les Rabbins, que c'étaient les Démons qui avaient appris aux femmes à se farder ; et Tertullien n'avait garde d'oublier cette preuve contre les ornements et le luxe, qui était déjà grand en son temps. Ce n'est pas une petite portion de Docteurs écartés qui ont suivi cette pensée ; le nombre en est grand. Ils sont illustres ; ils ont fait entrer cet événement jusque dans les requêtes qu'ils ont dressées en faveur de la Religion Chrétienne ; et afin de se donner plus d'autorité dans l'esprit des peuples, et de parler avec plus de confiance, ils ont prétendu que le Livre d'Enoch était Canonique parce que Saint Jude l'avait cité » (1706, t. 3, p. 164 ; 1710, censuré ; 1716, t. 7, p. 266-267).

c) *Dévotion et superstition*

La religion exploite la peur et l'ignorance, elle utilise des fables pour se donner plus d'autorité sur le peuple : il n'y a plus de pierre de touche pour distinguer la dévotion et la superstition, la religion spirituelle et la religion politique. En utilisant le miroir du judaïsme, Basnage dénonce l'ambiguïté d'un culte qui, loin de voir en l'homme une image de Dieu, fait de Dieu une image de l'homme. Il substitue à l'universalité de la révélation celle des passions humaines, en fondant les rites et les pratiques religieuses sur la nature de l'homme et non sur les commandements divins. Basnage prend les catholiques à leur propre piège : le fait qu'on retrouve par toute la terre certains rites catholiques, ne prouve pas leur vérité transcendante, mais leur caractère purement humain. En Amé-

11. Basnage développe cette thèse dans un chapitre intitulé « Qui regarde l'amour excessif des Pères pour les allégories », et qui, transformé par Dupin devient « Usage des allégories fréquent dans les anciens Pères ».

rique, les prêtres utilisent un langage ésotérique comparable au latin, ont dans leur vocabulaire le mot pape, croient à la transsubstantiation. Or, comme l'Amérique n'était point connue du temps des apôtres, ces rites ne peuvent venir d'une révélation divine, mais seulement d'une invention humaine :

« D'ailleurs, les traces de Christianisme qu'on remarque dans l'Amérique, sont trop légères pour faire une preuve qu'il y ait été connu. L'Église Romaine ayant un prodigieux nombre de cérémonies que les hommes ont inventées, et cousues l'une à l'autre, il est impossible qu'elles ne se trouvent souvent conformes à celles des Idolâtres. C'est le même génie qui les a imaginées ; elles sont instituées à une même fin ; je l'ose dire sans avoir dessein de proférer un outrage. Tous les peuples ont la même idée de la Divinité, et croient qu'elle veut être adorée par l'intervention des sacrifices, par un grand nombre de Rites, à la manière des Rois de la terre. Faut-il s'étonner que des cérémonies, purement humaines, soient les mêmes en divers lieux, quoiqu'instituées pour de différents objets ? » (1706, t. 5, p. 969-970 ; 1710, censuré ; 1716, t. 11, p. 91-92).

De même, la dévotion, sous le masque de la piété, dissimule des passions bien profanes. Les femmes se laissent séduire par les charmes de Dieu, comme Bérénice qui

« ne laissait pas de faire la dévote. On dit que les femmes, qui ont le cœur tendre pour les hommes, le tournent plus facilement du côté de Dieu. Bérénice, dont toutes les passions étaient fort vives, se fit raser ; elle alla rendre ses vœux à Jérusalem avec une dévotion très apparente, touchée de compassion pour les habitants de cette ville » (1706, t. 1, p. 111-112 ; 1710, censuré ; 1716, t. 2, p. 337-338).

Et le cœur tendre des dévotes est souvent trompé par le cœur intéressé des dévots qui utilisent la religion pour satisfaire leurs ambitions. Ils préfèrent s'agenouiller devant les Rois que devant Dieu : « c'est le caractère des dévots et des superstitieux, de ramper devant les Rois et de couronner leurs vices, pourvu qu'ils les favorisent » (1706, t. 1, p. 327 ; 1710, censuré ; 1716, t. 3, p. 156). Ils cherchent par leurs austérités à éblouir les hommes, leur humilité dissimule de l'orgueil :

« Ce n'est pas assez que de vouloir tromper Dieu, il faut éblouir les hommes dont les louanges sont nécessaires pour soutenir une fausse dévotion. Le peuple ne perce point dans le cœur pour en distinguer les mouvements. Un air mortifié, le bruit qu'on laisse courir de ses jeûnes, de son cilice, de ses austérités, ou la profession publique qu'on en fait, attire les regards, la confiance et ensuite les applaudissements des hommes. On est loué sans qu'il en coûte rien aux passions : au contraire l'orgueil se nourrit de

louanges, on se regarde dans la retraite avec complaisance, et un mouvement d'amour-propre, qu'on croit légitime, nous paie de mille peines. Ces peines ne sont pas si grandes qu'on se l'imagine. Le corps s'accoutume plus aisément qu'on ne pense à la tempérance et même aux coups de fouet. Ce sont les passions qu'on ne mortifie, et qu'on n'éteint qu'après de longs combats : elles résistent à celui qui les veut dompter ; elles s'agitent lorsqu'on leur fait violence ; elles reviennent lorsqu'on les a chassées, et ressortent du tombeau, dans lequel on croyait les avoir enterrées. Il n'y a point de gloire à espérer du succès de ses combats. On les souffre seul dans le secret du cœur : la crainte d'être vaincu nous suit. Le peuple nous laisse comme des gens d'une morale trop sévère, pendant qu'il va se jeter en foule aux pieds de ceux qui les trompent, et les adore. Voilà le charme qui séduit tant de Directeurs : il est ancien. Les Pharisiens possédaient cet art dans la souveraine perfection : mais ils n'en étaient pas les inventeurs ni les premiers maîtres. Ils affectaient des mortifications, et flattaient les passions. Ils vantaient leurs mérites et leurs œuvres de surrogation ; mais ils rendaient la Loi facile en l'interprétant. Jésus-Christ dans ce beau sermon qu'il fit sur la montagne, nous a découvert le venin de cette doctrine et de cette conduite : ne laissons pas d'expliquer ces austérités » (1706, t. 1, p. 515-516 ; 1710, censuré ; 1716, t. 4, p. 495-496-497 ; nous donnons le texte de l'édition de 1706, celui de 1716 présente trois petites variantes).

Les dévots sont prêts à sacrifier à leurs passions les dogmes les plus essentiels du christianisme ; ils ont pu soutenir la thèse du destin pour mieux satisfaire leur orgueil :

« C'est assez le caractère des dévots contemplatifs, de vouloir vivre dans une parfaite dépendance de la Divinité et de ses ordres. [...] On en voit aujourd'hui, qui disent qu'ils consentiraient à être damnés, si Dieu le voulait. L'orgueil ne laisse pas de se cacher dans le fond du cœur, malgré cette humilité apparente et parfaite. On donne tout à Dieu, quand on raisonne et qu'on parle aux autres ; on donne tout à son cœur et à ses propres forces, lorsqu'on examine et qu'on pèse ses actions : sans cela on ne pourrait pas se regarder avec complaisance et avec admiration, ni s'élever au-dessus du reste des hommes » (1706, t. 1, p. 539-540 ; 1710, censuré ; 1716, t. 4, p. 531-532).

La dévotion réussit donc à la fois à s'opposer à la religion et à en avoir l'apparence ; elle masque par la piété son ambition et son orgueil ; elle fait passer ses intérêts privés et politiques avant les principes les plus fondamentaux de la théologie : l'hypocrisie est une exploitation de la vertu par le vice.

A l'apparence extérieure de la dévotion, Basnage oppose une vérité de la pratique religieuse se fondant sur l'observation de la loi. Les mortifications corporelles ne sont plus alors une fin, mais un moyen ; elles n'ont pas de valeur en elles-mêmes et ne peuvent être source d'orgueil. Basnage

cite et commente la thèse de Docteurs qui enseignent que le jeûne est indifférent à Dieu : « Le jeûne est bon, ou mauvais, à proportion qu'il rend le corps plus propre à la dévotion, et tout dépend de l'observation de la Loi. Ceux qui raisonnent ainsi, ont une juste idée des mortifications corporelles » (1706, t. 4, p. 766-767 ; 1710, modifié, t. 5, p. 337 ; 1716, t. 10, p. 408). Grâce à de petites modifications, Dupin change complètement le sens de ce texte. Il écrit que cette théorie du jeûne est soutenue par des Docteurs *juiifs* ; il supprime le commentaire de Basnage approuvant cette thèse. En posant comme spécifiquement juif un problème qui, pour Basnage, concerne toutes les religions, il se dispense de prendre parti.

d) *La séduction du peuple*

En dénonçant une dévotion qui joue sur l'apparence, Basnage montre comment la religion est un instrument de séduction du peuple ; les prêtres se confèrent les pouvoirs des sorciers et des magiciens pour éblouir et montrer leur puissance. Tous les moyens sont bons pour cela : exploitant la crédulité humaine, le clergé n'hésite pas à excommunier les animaux en faisant croire que la crainte des anathèmes peut les chasser ou les tuer. Basnage et Dupin sont fort sceptiques sur ces effets miraculeux, mais leur commentaire est sensiblement différent. Basnage écrit : « Il est seulement étonnant qu'on trouve tant de crédulité dans toutes les religions ; que le païen, le juif et que les évêques chrétiens qu'on cite souvent avec éloge, débitent des fables si grossières » (1706, t. 4, p. 808 ; 1716, t. 10, p. 472). Une fois passée par les ciseaux de Dupin, cette phrase devient : « Il est seulement étonnant qu'on trouve tant de crédulité dans le peuple » (1710, t. 5, p. 380). L'idéologie de Dupin apparaît ici clairement : tout ce que l'on peut critiquer dans la religion vient de fantasmes imaginaires, d'une trop grande crédulité, d'une ignorance ; mais cette crédulité et cette ignorance n'ont que des causes déficientes, elles s'expliquent par la faiblesse de la nature humaine et non par des manipulations et des mensonges. Dupin évite ainsi de poser la question de la superstition, d'un clergé exploitant la peur de l'homme pour mieux assurer sa domination politique. Il n'est donc pas étonnant qu'il censure intégralement les développements ironiques de Basnage sur ces rites d'excommunication :

« Ces derniers ne sont plus en droit de se moquer de l'idée que les Rabbins se font de l'excommunication et de son étendue, puisqu'ils font la même chose. *Coelum ipsum petimus stultitia*. Sans en rapporter des exemples tirés des siècles où la superstition et la crédulité régnaient sans aucune contradiction, ceux qui prennent aujourd'hui du tabac en poudre dans l'Église de Saint-Pierre à Rome, sont excommuniés *ipso facto*. Est-ce que Saint Pierre glorifié a quelque aversion particulière pour l'odeur du tabac ? D'où le sait-on ? Si

c'est une irrévérence, elle doit être punie également dans tous les Temples. Le Baron de la Hontan rapporte que l'Évêque de Québec excommunia toutes les tourterelles de son Diocèse, à cause des désordres qu'elles y causaient. Voilà des hommes raisonnables, des Évêques qui lancent l'excommunication contre les bêtes ; et ce qu'il y a de plus étonnant, est que ces animaux destitués de raison la craignent plus qu'un coup de fusil, ou que l'arsenic. En effet Théophile Raynaud a copié la sentence rendue en 1516, par l'Official de Troies, à la requête des habitants d'un village voisin, par laquelle il ordonne qu'après avoir entendu juridiquement les témoins, et fait les informations nécessaires contre les chenilles, qui désolaient la campagne, il leur ordonne de sortir du Diocèse dans *trois brefs jours*, à faute de quoi il les excommunie. Elles craignirent tellement l'anathème, qu'elles ne firent plus aucun dommage. Un Évêque Espagnol ayant aussi excommunié les rats de son Évêché, et marqué l'île où ils devaient se retirer, on les vit passer tous en foule, et s'aller confiner dans le lieu qu'on leur avait assigné. Quelle obéissance de la part des animaux ! Ne dirons-nous point plutôt, quelle extravagance de la part des hommes ! » (1706, t. 4, p. 809-810 ; 1710, censuré ; 1716, t. 10, p. 472-473).

L'humour extraordinaire de ce texte — on imagine les rats, leur baluchon sur le dos, en rang deux par deux, comme pour entrer dans l'arche de Noé — doit aiguillonner le sens critique du lecteur ; Basnage met en évidence une incompatibilité logique : on ne peut à la fois soutenir la vérité de la religion et machiner des illusions pour séduire le peuple. Le machiavélisme n'a aucun sens sur un plan spirituel, parce que seule une religion fautive a besoin d'artifices. Basnage développe ce point dans l'édition de 1716 en écrivant : « Dieu n'a pas besoin de nos fraudes, ni la religion de nos artifices » (1716, t. 8, p. 175-176). Il place ainsi son lecteur face à un dilemme bien embarrassant : les théologiens qui manient les fraudes pieuses sont ou de piètres logiciens ou des hommes intéressés qui exploitent la religion pour leur propre compte.

Il est absurde de recourir à de telles fraudes ou d'accumuler de faux miracles : cela signifie que pour que la religion soit reconnue comme vraie, il est nécessaire de la masquer sous de fausses apparences. De même que, pour Spinoza, croire aux miracles revient à révéler un Dieu faible et imprévoyant, qui doit passer son temps à remédier aux défauts de son propre ouvrage, de même pour Basnage, les récits absurdes de prodiges conduisent à adorer un Dieu impuissant et impatient¹². Il

12. Cf. *Traité théologico-politique*, chap. 6. Basnage n'aurait jamais accepté ce rapprochement avec Spinoza qui est critiqué fort durement dans l'*Histoire des Juifs* : son athéisme n'est même pas original. Cela dit, leurs thèses sont proches, avec cependant une différence essentielle : Spinoza dénonce l'absurdité de tout miracle ; Basnage ne prend pas position sur la possibilité du miracle, mais en critique l'abus.

répond ainsi dans l'édition de 1716 aux lecteurs qui lui avaient reproché d'omettre bien des événements extraordinaires dans la première édition :

« Le lecteur se serait impatienté, si j'avais entassé miracle sur miracle, et ajouté une seconde fable à celle que j'avais rejetée. En effet, les légendaires mettent Dieu et ses Saints trop au rabais, en leur faisant faire des miracles par l'impatience que cause la difficulté d'ouvrir une serrure. [...] On rapporte que Saint Germain, impatient de ce que les Juifs n'ouvraient pas assez promptement la chaîne du Juif qu'ils conduisaient, l'ouvrit miraculeusement par un signe de croix. Cela vaut-il la peine d'être récité, ou de crier si haut, parce que j'ai cru qu'on pouvait omettre ce prodige ? » (t. 11, p. 292).

Les miracles encouragent de plus l'idolâtrie ; ils sont curieusement beaucoup plus fréquents pour les saints et pour les hommes du commun que pour le Christ :

« Il n'est point étonnant que la terre ait tremblé lorsque Jésus-Christ mourut : c'était le Seigneur de Gloire qu'on crucifiait. Mais on lui donne des émotions plus fréquentes pour des hommes du commun que pour Jésus-Christ » (1706, t. 6, p. 1683-1684 ; 1710, censuré ; 1716, t. 13, p. 377).

Cela conduit à remettre en cause les critères mêmes de la sainteté : les processus de béatification sont décrits par Basnage comme répondant à des intérêts économiques et non à des principes moraux. Les juifs qui dédaignent les trafics du christianisme pourraient ici nous donner des leçons de théologie : « Il y a un préjugé violent en faveur des Juifs. C'est qu'ils ne sont pas assez jaloux de Saints pour voler ceux des Chrétiens ; au lieu que ceux-ci en prennent à toutes mains » (1716, t. 15, p. 982).

De telles analyses expliquent que Basnage refuse tout recours naïf à la providence : il oppose à tous ceux qui spéculent sur les desseins de Dieu pour défendre leurs intérêts personnels, l'opacité et la complexité des projets divins. Ainsi, en commentant les persécutions encourues par les juifs, Basnage écrit :

« Je me contente d'indiquer des faits connus ; et, bien loin d'avoir dessein de rendre la Nation odieuse par sa misère, je conclus qu'on doit la regarder comme un de ces prodiges qu'on admire sans en percer le fond ; puisque, malgré des maux si longs et une patience si longtemps éprouvée, la Nation Judaïque ne laisse pas d'être conservée par la Providence » (1706, t. 5, p. 920 ; 1710, censuré ; 1716, t. 11, p. 7).

Cela signifie également en filigrane que les chrétiens ne sont pas nécessairement agréables à Dieu en allumant des autodafés, et que les persé-

cutions qu'ils font subir aux juifs peuvent s'opposer aux desseins de la providence.

C'est bien parce que le miroir du judaïsme fait ressortir tous les défauts du christianisme que Dupin censure systématiquement les rapprochements établis par Basnage. C'est pourquoi dans certains cas, il adoucit le texte de Basnage, gommant paradoxalement une polémique anti-judaïque, pour éviter de toucher par ricochet le christianisme. Là où Basnage avait écrit : « A force de vouloir rendre les Apôtres les singes des Juifs, on leur a fait introduire des superstitions puérides dans l'Église Chrétienne », Dupin a rectifié : « A force de vouloir rendre les Apôtres imitateurs des Juifs, on leur a fait introduire des superstitions Juives dans l'Église Chrétienne » (1706, t. 4, p. 773 ; 1710, t. 5, p. 343 ; 1716, t. 10, p. 417-418). En refusant de dénigrer comme puérides les superstitions juives, Dupin peut faire passer les apôtres du statut de singes à celui d'imitateurs...

2. *L'apologie de la tolérance*

a) *La critique des persécutions*

Cette remise en cause par Basnage de tout ethnocentrisme religieux a comme ultime enjeu d'opérer une apologie de la tolérance. L'intolérance religieuse n'a qu'une finalité politique et temporelle ; il est illusoire de croire qu'elle sert des intérêts théologiques. Basnage met d'abord en évidence toutes les passions cachées derrière l'intolérance. Loin d'être animés par la charité et par l'amour du prochain, loin de vouloir le bonheur des hommes qu'ils cherchent à convertir, les fanatiques agissent par orgueil et par amour du pouvoir. L'intolérance réussit à effacer toute compassion en fournissant des alibis à la cruauté et à l'ambition. Commentant l'état des juifs sous les empereurs chrétiens, Basnage écrit :

« Leur sort varia selon le génie des Princes. Les Chrétiens s'étaient trouvés si mal des persécutions qu'ils venaient d'essuyer, qu'ils ne purent se résoudre à changer si promptement de maximes. Constantin se contenta de faire quelques Lois qui donnaient des bornes plus étroites à la liberté des Juifs, quoiqu'ils fussent l'objet de sa haine : mais on se laissa aller insensiblement au penchant de la nature, qui tend à punir ceux qui nous contredisent en matière de Religion, et à les persécuter. Les Conciles mêmes qui auraient dû être plus équitables, entrèrent dans cet esprit, et devinrent les boute-feux qui échauffèrent les Princes contre les restes d'une Nation malheureuse. On vante souvent l'humanité, et on s' imagine que les sentiments de la nature suffisent pour nous inspirer de la compassion pour les autres hommes : mais on n'y pense pas ; car, l'orgueil est un autre principe dans l'homme, lequel l'emporte de beaucoup sur l'humanité : il se soulève lorsqu'il voit ces portions considérables du genre humain qui pensent autrement que nous, et qui se

donnent le droit de nous contester les vérités qu'on croit posséder. L'humanité parle la première et inspire des mouvements de douceur ; mais l'orgueil lui impose aussitôt silence ; il anime le cœur ; il ferme l'esprit aux raisons que la justice et l'équité prescrivent. Et comme tous les hommes sont sensibles à cette passion, il ne faut point s'étonner s'il y a des persécutions dans toutes les Religions. Ceux qui en manient les mystères, sont plus cruels que les autres, parce qu'outre que la Religion qui les élève au-dessus du reste des hommes de même naissance les enfle, ils se persuadent que c'est un attentat personnel qu'on fait contre eux, que l'opposition qu'on forme aux mystères dont ils sont les défenseurs et les Ministres. Ainsi les Conciles autorisent et commencent souvent les persécutions que les Rois poussent ensuite au dernier excès. »

Ce passage, revu et résumé par Dupin, devient :

« Ils jouissaient, comme nous avons remarqué, d'une assez grande liberté pour l'exercice de leur Religion ; mais on prenait toutes les précautions possibles pour empêcher que leur Secte n'augmentât, et qu'ils n'attirassent à eux les Chrétiens. [...] On cherchait seulement à les affaiblir et à les abaisser par des voies plus humaines » (1706, t. 5, p. 1229-1230 ; 1710, t. 2, p. 203 ; 1716, t. 12, p. 112-113-114).

Basnage dénonce la constitution d'un pouvoir religieux qui utilise l'alibi du service de Dieu pour donner libre cours aux passions les plus violentes. Dupin, au contraire, veut établir un juste milieu entre la tolérance et l'intolérance, refusant et la cruauté du fanatisme, et une totale liberté de penser qui risquerait de conduire au libertinage et à l'athéisme. Or, c'est précisément cette solution mitigée qui apparaît impossible à Basnage en raison des passions humaines et du statut politique de l'Église ; les voies « humaines » pour affaiblir et abaisser une religion sont l'orgueil et la cruauté.

De telles persécutions sont totalement scandaleuses, parce qu'elles conduisent, au nom de la divinité, à défaire toutes les normes de la justice humaine. On traite les hommes d'une autre religion comme des meurtriers, alors qu'ils n'ont commis aucun crime temporel :

« Le meurtrier et l'empoisonneur tuent le corps à l'insu, et malgré celui qui meurt, il prend le poison parce qu'il ne le sait pas, ou il reçoit le coup mortel qu'il ne peut détourner. Mais les errants ont une lumière pour distinguer l'erreur de la vérité ; et c'est volontairement qu'ils l'adoptent. Les peines doivent être de même nature que les crimes. L'Hérétique qui empoisonne l'âme, doit être châtié d'une peine spirituelle, comme la privation des Sacrements, et des avantages spirituels qu'on goûte dans l'Église ; et le meurtrier qui tue le corps, doit porter une peine corporelle. Il ne faut donc pas confondre ces idées, ni se jouer de l'ambiguïté des mots, pour établir, ou

pour autoriser les violences contre les errants » (1706, t. 6, p. 1668-1669 ; 1710, censuré ; 1716, t. 13, p. 355).

Et Basnage dénonce la cruauté hypocrite de l'Église qui ose appeler le bannissement une peine douce :

« Si l'Église veut punir les errants et qu'elle se croie en droit de le faire, qu'elle parle sincèrement, et qu'elle autorise, si elle l'ose, la cruauté et la violence ; mais qu'elle n'appelle pas la honte, la douleur et la misère une douceur » (1706, t. 6, p. 1669 ; 1710, censuré ; 1716, t. 13, p. 356).

Basnage opère ainsi un double déplacement dans l'analyse de la propagation des hérésies : au lieu de dénoncer l'hérétique comme un dangereux séducteur, il le peint comme un être rationnel qui agit suivant les lumières de sa conscience ; au lieu de voir dans le châtement des hérétiques une peine juste, il dénonce une ambition illégitime. Il peut alors renverser l'analyse et substituer à la critique des hérétiques, celle des saints, des théologiens ou des inquisiteurs qui, comme saint Cyrille, croient qu'ils peuvent impunément mentir, tromper ou piller. Il n'est donc pas étonnant que de tels personnages s'attirent la haine du peuple :

« Comment aurait-on estimé un Prélat ambitieux qui apostait des gens pour battre des mains, et applaudir publiquement ses sermons, comme faisait Cyrille, et qui ensuite faisait le dévot et habillait en Martyre un Moine séditieux, et puni pour ses crimes ? On ne peut justifier ce qu'il fit contre les Juifs, parce qu'ils n'étaient pas de sa juridiction [...] C'était un pur brigandage que d'aller à la tête du peuple piller leurs Églises et se les approprier aussi bien que leurs maisons et leurs biens » (1706, t. 5, p. 1291-1292 ; 1710, censuré ; 1716, t. 12, p. 214-215).

Ces procédés des convertisseurs éclairent d'une nouvelle lumière les renégats. Tout au long du XVII^e siècle, les renégats sont considérés comme des êtres perfides, esclaves de leurs passions, incapables de se détacher de leurs préjugés : des chiens qui retournent à leur vomit. Basnage inverse l'analyse : si les renégats abandonnent très vite leur nouvelle religion, ce n'est pas à cause de leur nature mauvaise, mais parce qu'ils ont été convertis de façon scandaleuse :

« On revient rarement d'une conversion lorsqu'elle est volontaire. [...] Lors donc qu'on voit une multitude qui abandonne sa Religion pour en prendre une autre, et qui un moment après, ou dans le secret de la retraite et de sa maison, pratique son ancienne Religion préférablement à la nouvelle, il faut conclure qu'il y a eu de la contrainte. Il ne faut pas crier contre la perfidie ou l'inconstance de l'esprit humain ; mais contre la violence des convertisseurs,

qui ne laissent pas la liberté nécessaire pour faire une véritable conversion » (1706, t. 6, p. 1888 ; 1710, modifié, t. 3, p. 307 ; 1716, t. 14, p. 703-704).

Bien entendu, Dupin ne supporte pas cette analyse ; il transforme le texte en écrivant que les juifs « levèrent le masque qui les cachait et firent connaître ou qu'ils n'avaient pas agi sincèrement, ou qu'ils avaient bientôt changé de sentiment ». Les renégats sont coupables d'hypocrisie ou d'inconstance. Là encore, Dupin cherche à trouver une voie moyenne entre la tolérance et l'intolérance en faisant une critique modérée des juifs. Il est déjà étonnant au début du XVIII^e siècle d'éviter la métaphore du chien qui retourne à son vomit ; en posant l'hypothèse de l'inconstance, Dupin refuse d'accuser systématiquement les renégats de malignité.

Or, pour Basnage, une telle position mitigée n'est pas tenable : elle revient en pratique à cautionner la politique de l'Église, sans voir que les conversions forcées sont tout autant vicieuses sur un plan moral que malhonnêtes sur un plan intellectuel. Les chrétiens devraient s'inspirer des méthodes des rabbins pour apprendre à traiter avec équité les hommes d'une autre religion que la leur :

« On peut dire seulement que les Juifs, qui disputent contre les Musulmans, sont souvent plus équitables que quelques chrétiens ; car ils combattent leurs véritables dogmes, au lieu que les autres les déguisent, et font des monstres pour les terrasser plus aisément » (1706, t. 5, p. 1347 ; 1710, censuré ; 1716, t. 12, p. 294).

Les chrétiens, eux, imputent aux ennemis de leur religion des crimes qu'ils n'ont pas commis¹³, font dire aux rabbins ce qu'ils n'ont pas eu l'intention de dire¹⁴, ou déforment les thèses du judaïsme en en faisant un amalgame de toutes les hérésies possibles. Enfin, non seulement les théologiens font des contresens sur la religion des juifs, mais ils font des contresens sur leur propre religion pour convertir les juifs. Les Pères ont ainsi fait de mauvaises interprétations des oracles et des prophéties pour obtenir des conversions :

« La passion que les Pères avaient pour la Religion Chrétienne ne les justifie pas ; car le zèle n'est légitime qu'à proportion qu'il est lumineux, et accompagné de connaissance. Mais si les Pères de l'Église sont coupables,

13. Telles sont, par exemple, les accusations de crucifixions de jeunes chrétiens ; cf. *supra*, p. 400-401.

14. « [...] On fait souvent dire aux Rabbins ce qu'ils n'ont pas eu l'intention de dire, et ce sont tout au plus des paroles échappées d'une manière imprévue, et qu'on ne rapporte au Christianisme que par des conséquences contre le but de son Auteur. [...] De quoi servent des passages tirés contre l'intention d'un Auteur, pour prouver qu'il croit ce qu'il n'a point cru ? » (1706, t. 6, p. 2160 ; 1710, censuré ; 1716, t. 15, p. 1120).

que dira-t-on des Théologiens qui vivent dans un siècle fort épuré et qui courent après des fantômes que leur imagination leur fournit, et qui négligent ou condamnent les Anciens, lors même qu'ils pèchent plus grossièrement qu'eux en interprétant l'Écriture ? » (1706, t. 6, p. 2163 ; 1710, censuré ; 1716, t. 15, p. 1124).

Et quand cette intolérance conduit à pratiquer la censure et à diffuser de façon partielle les écrits des juifs, elle aboutit à un résultat totalement contradictoire :

« Presque tous les Ouvrages Rabbiniques, cachés sous le voile d'une langue étrangère, ne sont point exposés au jugement du public. Ceux qui en traduisent quelque portion, ont soin de les munir d'une préface pleine d'éloge, d'en cacher les faibles, et d'en orner tous les endroits qui ont quelque rapport à la Religion Chrétienne. Le Lecteur n'aborde ces Livres qu'avec un préjugé favorable et un profond respect, comme s'ils venaient d'un Lieu Sacré. La vénération du Juif redouble pour des Écrits que ses plus dangereux ennemis estiment ; au lieu que si on dévoilait ces Livres, et qu'on les mit entre les mains de tout le monde, la vénération qu'on a pour eux tomberait insensiblement. On ferait sentir aux Docteurs le ridicule de leurs Ouvrages et on les accoutumerait peut-être à penser autrement. Il est plus difficile qu'on ne pense de remuer un esprit qui s'est gâté par de fausses maximes et de mauvais principes. Mais lorsqu'on a corrigé ces principes, et anéanti les préjugés, la vérité se fait une entrée dans le cœur et persuade plus aisément » (1706, t. 6, p. 2172-2173 ; 1710, censuré ; 1716, t. 15, p. 1138).

La tolérance de Basnage le conduit à lutter contre les préjugés et à s'opposer pour cela, dans bien des cas, à la hiérarchie ecclésiastique. Dupin en censurant et en adoucissant le texte déplace le problème : il cherche simplement à rectifier les excès commis par l'Église, tout en justifiant le fond général de sa politique. Il peut ainsi reconnaître qu'il y a des préjugés sur les hérétiques — et en dénoncer quelques-uns — tout en maintenant la supériorité morale et intellectuelle des chrétiens. C'est une stratégie fort habile qui cherche à sauver le catholicisme en concédant un argument à l'adversaire. Voici un exemple de cette technique, dans des textes étudiant les moyens que nous avons de connaître les anciennes hérésies¹⁵. Basnage avait écrit :

« Les expressions qu'ils ont employées, étant susceptibles de sens très différents, et la lecture des fragments qui nous restent, prouvant sensiblement qu'ils attachaient à ces termes des idées et une signification qui n'était pas

15. Nous donnons ici une très longue citation. Nous n'avons pas voulu découper un texte qui avait déjà été censuré et qui, de plus, est difficile d'accès.

ordinaire, il ne faut pas les condamner absolument sur des soupçons qui peuvent être mal fondés. Ils auraient peut-être expliqué leur pensée d'une manière très différente de la nôtre : et si jamais on est obligé de recevoir l'explication d'un homme qui se justifie, c'est lorsque les expressions qu'il a employées sont figurées, métaphoriques et susceptibles de divers sens. Combien de disputes se sont élevées sur le sens de Jansénius, qui avait parlé sans figure ? Ceux qui croient, que ni les Papes, ni leur Église n'a point entendu un Écrivain moderne, qui en explique un autre, et qui s'exprime clairement, nettement, peuvent-ils bien s'assurer qu'ils ont suffisamment entendu les expressions des anciens Gnostiques, pour les condamner à toute rigueur ?

Nous ne disons ceci qu'en passant, et pour laisser aux personnes équitables l'espérance que nous garderons une juste modération, en faisant l'histoire des *anciennes Hérésies*, qui suivra celle-ci. Si nous ne condamnons pas par avance ces Docteurs, nous ne les disculpions pas aussi sur la méthode qu'ils ont suivie ; car la Cabbale et les expressions obscures, qui sont l'âme de cette science, sont très propres à causer des difficultés insurmontables ; à rendre les sentiments inintelligibles ; à donner prise à ceux qui ne les examinent que légèrement ; à fatiguer jusqu'à l'excès ceux qui veulent les comprendre. Il faut même avouer qu'en courant après ces expressions, dont le charme entraîne, on tombe souvent dans l'erreur, les idées s'embarrassent, et deviennent plus obscures. Ce degré d'obscurité volontaire, ajouté à la profondeur naturelle des mystères, achève de les faire perdre de vue. On se nourrit de mots et de quelques imaginations creuses, pendant qu'on abandonne la réalité du mystère ; et ceux qu'on a éblouis, enchérissant sur leurs prédécesseurs, cousent imagination sur imagination, et s'éloignent entièrement du but. C'est là le grand défaut de la Cabbale. »

Dupin a transformé ce texte de la façon suivante :

« Les expressions qu'ils ont employées étant susceptibles de sens très différents, et la lecture des fragments qui nous restent, prouvant sensiblement qu'ils attachaient à ces termes des idées et une signification qui n'était pas ordinaire, il ne faut pas leur imputer des erreurs qu'ils n'ont point eues. Mais ils ne sont pas excusables de s'être éloignés de la simplicité de notre Religion, pour débiter des pensées abstraites, et forger des généalogies imaginaires que saint Paul condamne. Ils sont tombés dans l'erreur, en suivant des idées creuses et chimériques ; ils se sont nourris de mots et d'imaginaires, pendant qu'ils ont abandonné la réalité du mystère ; et ceux qu'ils avaient éblouis, enchérissant sur leurs prédécesseurs, ont ajouté imagination sur imagination, et se sont éloignés entièrement du but. C'est là le grand défaut de la Cabbale et ce qui a précipité les premiers Hérétiques dans leur fanatisme » (1706, t. 2, p. 1074-1075 ; 1710, t. 6, p. 618-619 ; 1716, t. 7, p. 750-751-752).

Basnage utilise très habilement dans son texte l'exemple du jansénisme qui lui permet de déplacer l'opposition hérétique/orthodoxe au sein

même du catholicisme. Si les catholiques eux-mêmes ne sont pas capables de former une Église universelle, comment peuvent-ils prétendre faire appliquer leur religion par la violence ? Il faut donc reconnaître que la difficulté d'interprétation des textes justifie l'existence de plusieurs Églises, que les protestants ont raison d'avoir des Églises réformées, que la notion d'Église universelle catholique est un leurre. En censurant ce passage, Dupin refuse l'établissement d'un système d'alliances entre les jansénistes et les protestants, comme si les événements de l'histoire contemporaine ne pouvaient remettre en cause les autorités théologiques. La censure permet ici de protéger la hiérarchie ecclésiastique en lui conférant une autorité absolue, contre laquelle la raison humaine n'a aucune prise. Il n'est donc pas étonnant que Dupin grossisse dans ce texte tous les défauts des hérétiques. Basnage étudiait les « soupçons » qu'on a envers les hérétiques ; Dupin s'interroge sur les « erreurs » qu'on leur impute. Basnage peint les hérétiques comme des hommes imaginatifs ; Dupin complète aussitôt le tableau en les décrivant comme des fanatiques. Basnage arrivait à séparer la religion de la politique, rendant possible la pratique de la liberté de penser ; Dupin est fort proche des théologiens qui soutiennent que l'hérésie est la mère de la guerre civile et que l'Église et l'État doivent donc s'allier pour la réprimer.

b) Les bienfaits de la tolérance

Basnage accompagne sa critique de l'intolérance d'une analyse des bienfaits de la liberté de penser. L'instauration de la tolérance serait bénéfique sur un plan religieux : on cesserait, au nom de la vérité de l'Évangile, de contredire la morale évangélique. Ainsi Basnage se réjouit que les juifs puissent exercer librement leur culte dans la synagogue de La Haye :

« Leur prospérité, leur luxe et leurs bâtiments superbes exciteraient en d'autres lieux la jalousie des Chrétiens : mais, dans ces lieux, on pratique religieusement la maxime, que *l'Évangile ne détruit point la loi naturelle, et que la grâce ne renverse point la justice*. Il faut avoir pitié des errants au lieu de les opprimer, et laisser aux hommes une vie tranquille, afin qu'ils puissent étudier la Religion et se convertir. Il faut persuader et convaincre au lieu d'imposer la nécessité de croire, et de plier sous la violence » (ce texte figure seulement dans l'édition de 1716, t. 15, p. 1059-1060).

De plus, la tolérance serait bénéfique sur un plan politique : autoriser les juifs à pratiquer leur religion ne présente pas le moindre danger¹⁶.

16. L'édition de 1716 commente un traité de Toland sur la naturalisation des juifs en Angleterre. Cette mesure est présentée comme bénéfique pour trois raisons : les évêques

Cela signifie donc que l'alliance entre l'Église et l'État pour brandir le spectre de la tolérance est une façon de jouer sur la peur et l'ignorance du peuple, en utilisant un danger imaginaire comme alibi pour masquer l'ambition et l'avidité. Enfin, la tolérance serait bénéfique sur un plan théologique : si on veut réussir à interpréter la Bible, on a tout intérêt à étudier les textes des rabbins. L'Inquisition, en brûlant tous les exemplaires du Talmud qu'elle arrive à saisir, fait un travail à la fois inutile et nuisible :

« Je ne sais pourquoi ce Tribunal se fait un monstre du Talmud ; car le feu peut-il anéantir les Livres qu'on rimprime un moment après ? Quand tous les exemplaires d'Occident seraient consumés, il y en a d'autres en Orient, qui suffiraient pour réparer la perte qu'on aurait faite. D'ailleurs, il ne faut pas ôter à la langue Hébraïque son usage : elle est nécessaire pour l'intelligence des Livres Sacrés. Ceux qui veulent qu'on abandonne les originaux pour suivre aveuglément une Version barbare et couverte de fautes, verraient avec plaisir renaitre l'ignorance des siècles impurs et grossiers ; mais on ne doit favoriser ni la négligence des Théologiens, ni le mépris qu'on a pour des langues qu'on n'entend pas. Comme il y a peu d'Écrivains divinement inspirés, on ne peut acquérir en les lisant souvent qu'une légère teinture de la Langue Sainte. En feuilletant les autres écrits des Juifs, et en les comparant avec les Livres Sacrés, on découvre plus aisément et plus sûrement le génie de cette langue, et le sens de certaines façons de parler, qui sont permanentes dans une Nation. On s'accoutume au génie de la Nation et à son style qui est toujours figuré. Si certains Controversistes avaient lu les écrits des Juifs, ils n'auraient pas perdu tant de temps à donner les règles des métaphores, et à faire de violents efforts pour en resserrer l'usage dans des bornes très étroites. Un seul livre Juif leur aurait appris, qu'au contraire c'est là le style et le génie des Orientaux, qui tombent à cet égard dans l'excès, en employant souvent des métaphores très dures, et en faisant un usage continu de cette figure » (1706, t. 2, p. 724-725 ; 1710, censuré ; 1716, t. 5, p. 192-193).

Le mépris que les théologiens manifestent pour le Talmud masque donc en réalité leur paresse. Leur ignorance les rend incapables d'une lecture critique de la Bible. Il est clair que les contresens de saint Jérôme et les imaginations de saint Augustin se fondent sur une telle ignorance : en ne connaissant pas les caractéristiques de la culture juive, on s'interdit de comprendre la Bible. Le travail de Basnage a ici un caractère eth-

et les non-conformistes n'ont pas à craindre les juifs puisqu'ils ne peuvent aspirer aux bénéfices ; les arts, les sciences et le commerce en tireraient de grands avantages ; enfin, « comme ils n'ont point de patrie, et que le séjour leur devient agréable par la tolérance qu'on a pour eux, on n'a pas lieu de craindre qu'après avoir ramassé de grandes richesses, ils les transportent ailleurs, et en dépouillent les États où ils peuvent en jouir tranquillement » (t. 15, p. 1142).

nologique : il s'intéresse à la langue et au génie de la nation beaucoup plus qu'au contenu du Talmud. De toute cette analyse, Dupin ne conservera qu'un argument, énoncé un peu plus loin dans le texte : le Talmud ayant été écrit bien après l'Évangile, on ne saurait l'utiliser sans médiations, le sens des termes ayant pu se modifier. Mais cette nécessité d'un travail d'interprétation n'ôte pour Basnage aucune valeur au Talmud : en isolant cet argument de son contexte, Dupin le défigure totalement.

Une politique de tolérance est donc pour Basnage la seule façon de remédier aux crises que connaît le christianisme au début du xviii^e siècle : son instauration permettrait de ramener la paix civile, d'accorder la religion et la morale, d'approfondir les vérités théologiques.

II. — « UN MEILLEUR ORDRE »

Dupin ne s'est pas contenté de censurer certains passages ; il a également modifié le plan de l'*Histoire des Juifs*. Il justifie son entreprise par des arguments logiques qui nous semblent peu convaincants. Il est par contre clair que cette modification pouvait rendre beaucoup plus efficace son travail de censure.

Tactiquement, Dupin réussit à masquer les coupes qu'il a effectuées dans le texte. Les différences de plan se traduisent par des modifications de la numérotation des livres, du découpage des chapitres, de la division des paragraphes. Il est ainsi fort difficile de repérer où se situent les censures de Dupin et de circuler d'une édition à l'autre. Basnage essaie de faciliter la tâche de son lecteur dans l'édition de 1716, en indiquant les principales censures de Dupin ; mais ses notes sont loin d'être exhaustives et ne signalent presque jamais la suppression d'une ou deux lignes.

Stratégiquement, la modification du plan permet de gommer des enjeux essentiels du texte. Le plan de Basnage est historique : il étudie l'*Histoire des Juifs* en travaillant de façon parallèle sur les dogmes et les institutions qui sont ainsi intégrés à la période où ils ont été mis en place. Le plan de Dupin, en séparant les analyses historiques de l'étude des dogmes, réussit à effacer le caractère crucial des problèmes soulevés par les persécutions religieuses. Le plan de Basnage lui permettait de clore son texte par un panorama de la situation des juifs au xvii^e siècle. Il pouvait ainsi affirmer trois thèses. Premièrement, l'intolérance religieuse est à la fois inutile et nuisible : on défendrait bien mieux la vérité de la religion par la tolérance. Deuxièmement, la politique intolérante de l'Église est remplie de contradictions : il est absurde d'être plus tolérant envers les

juifs qu'envers les protestants qui, eux, reconnaissent au moins le Christ¹⁷. Troisièmement, il est bien plus facile de convertir les juifs à la religion réformée : les protestants ont su éliminer un bon nombre d'absurdités propres au catholicisme et qui font fuir les néophytes. On lèverait ainsi le scandale que causent aux étrangers les mystères de la présence réelle et de la transsubstantiation. Dupin, qui a déjà censuré les formulations les plus radicales de ces trois thèses, situe les analyses qui y correspondent au livre 5, donc au milieu de son édition : elles apparaissent comme un point parmi d'autres et non comme un fil d'Ariane. *L'Histoire des Juifs* cesse d'être un instrument critique pour devenir une simple recherche érudite.

De plus, le plan de Basnage met en évidence l'idée qu'il existe une théologie historique. Dupin, au contraire, isole les dogmes de l'histoire, comme si on pouvait les penser séparément. C'est la même démarche qui le conduit à cet immobilisme théologique et à censurer tous les passages critiquant les Pères de l'Église : même à travers l'histoire juive, Dupin veut appuyer une théologie traditionnelle et séparer radicalement la religion de toute évolution temporelle. Comme si le judaïsme pouvait servir à cautionner les décisions du concile de Trente...

Toutes ces mutilations que Dupin a fait subir à l'œuvre de Basnage peuvent être lues comme une illustration des paradoxes engendrés par la notion de tolérance au début du xviii^e siècle. Dupin est un censeur qui a lui-même été censuré : il est l'auteur de la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* et fait preuve dans cette œuvre d'une liberté de jugement qui provoqua les foudres de Bossuet. Son soutien au jansénisme lui valut d'être exilé à Châtellerauld et de perdre définitivement sa chaire de philosophie au collège royal. De plus, Dupin participa à plusieurs projets œcuméniques : il a cherché à réunir la communion anglicane et l'Église romaine, et à rallier l'Église grecque au catholicisme¹⁸. Il est donc tout à fait paradoxal qu'un tel personnage ait eu recours à la censure : sa volonté œcuménique aurait dû le conduire à tolérer la pensée de ses

17. Le problème est posé à propos de l'Italie et de la Pologne. Il existe un grand nombre de synagogues en Italie ; et Basnage note que la tolérance de l'Église romaine « devrait être égale, ou plus grande pour ceux qui adorent non seulement un même Dieu, mais un même Messie, et qui n'ont en vue que la réforme des abus » (1706, t. 6, p. 2048 ; 1710, censuré ; 1716, t. 14, p. 904).

La situation est tout aussi paradoxale en Pologne : « On a banni la Réforme de la Pologne par un zèle de Religion ; mais comme le zèle des Prêtres est inégal et capricieux, on y donne aux Juifs une entière liberté de conscience. » L'édition de Paris écrit simplement : « Les Juifs ont une entière liberté de conscience en Pologne » (1706, t. 6, p. 2078 ; 1710, t. 3, p. 427 ; 1716, t. 15, p. 961).

18. Cf. *Biographie générale* de HOFFER, art. « Dupin ». Hoeffler présente Dupin comme un homme sans préjugés ; Michaux est, par contre, beaucoup plus réservé sur ce point.

adversaires et à pratiquer un minimum d'honnêteté intellectuelle. Si le texte de Basnage était vraiment truffé d'erreurs, il aurait été plus pertinent de le réfuter que de supprimer tous les passages gênants.

Or, c'est probablement parce que sa volonté œcuménique se manifeste au sein de l'Église catholique, que Dupin est conduit à adopter une telle attitude. Jamais Dupin ne remet en cause la légitimité des structures institutionnelles : il se contente de critiquer ponctuellement des erreurs ou des abus auxquels elles n'ont pas su remédier. C'est pourquoi il peut à la fois avoir une volonté œcuménique et être intolérant : reconnaître le bien-fondé de quelques arguments protestants ou dénoncer certains préjugés des ecclésiastiques n'ôte rien à la prééminence absolue de l'Église que tout chrétien a le devoir de reconnaître.

L'antagonisme entre Dupin et Basnage pourrait se comprendre comme une opposition entre deux rôles possibles accordés à l'Église. L'un comme l'autre critiquent les formes d'intolérance radicale qui caractérisent aussi bien la pensée de Bossuet que celle de Jurieu. Mais, pour remédier à cette intolérance, ils proposent des solutions fort différentes. Basnage donne à l'Église un rôle proche de celui qui avait été défini par Érasme, puis par les Remonstrants : un système de mœurs sociales et non un système de pouvoir¹⁹. La notion d'Église temporelle cesse d'être le préalable indispensable au salut : l'Inquisition perd ainsi toute légitimité. Et même si l'édification d'une Église est souhaitable, le pluralisme religieux doit d'abord être reconnu, la conversion ne pouvant passer que par une véritable compréhension de l'autre.

Dupin, au contraire, défend la nécessité d'une Église temporelle, sainte, unique, et universelle. Il cherche à rassembler les anglicans, les orthodoxes et les catholiques autour des mêmes thèses fondamentales : l'œcuménisme s'oppose ici totalement au pluralisme. Dans une telle perspective, il est utile d'éditer une version édulcorée de Basnage : c'est l'exemple d'un texte qui pourrait être reconnu à la fois par les catholiques et les protestants. La version de Dupin fournirait une sorte de terrain d'entente dans une négociation inter-confessionnelle : en reconnaissant les qualités de l'œuvre de Basnage, Dupin admet implicitement que la réforme protestante n'était pas totalement insensée et que tout chrétien peut en tirer profit pour se défaire de certains préjugés ; mais, en même temps, en réinterprétant l'ensemble de l'*Histoire des Juifs*, Dupin montre que le catholicisme a maintenu les vérités fondamentales du christianisme et que l'Église romaine a des structures irremplaçables. Les quelques critiques qu'il accepte d'adresser aux Pères de l'Église ne font que mieux ressortir la vérité générale de leurs propos.

19. Cf. Leszek KOLAKOWSKI, *Chrétiens sans Église*, tr. fr., Paris, Gallimard, 1969.

Il était donc nécessaire de censurer Basnage pour pouvoir affirmer que la pluralité des religions conduit à l'athéisme, que les querelles théologiques sont la voie du pyrrhonisme, que les schismatiques risquent la damnation éternelle. Et l'on pourrait adresser à Dupin une question que Basnage posait à propos des Séburéens, qui avaient une réputation de pyrrhonisme chez les juifs : « S'imagine-t-on qu'on devient Pyrrhonien dès le moment qu'on ne se soumet pas aveuglément aux décisions de l'Église, comme les Séburéens ne suivaient pas aveuglément les décisions des anciens Docteurs ? » (1706, t. 2, p. 754 ; 1710, censuré ; 1716, t. 5, p. 236).

Barbara DE NEGRONI,
Lycée La Bruyère, Versailles.